

ARRIVÉ le
29 JUIL. 2013
Sous-Préfecture de Vouziers

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/37 Paraphe : FS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU <i>Délibération n° DB2013/29</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 20

Votants : 20

POUR : 20 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt-cinq juin deux mille treize, à 20h00, le Bureau, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 18/07/2013

M. Philippe ETIENNE est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Françoise BUSQUET; Françoise CAPPELLE; Béatrice FABRITIUS; Pascale MELIN, *Messieurs* Claude ANCELME; Jean-Paul BOUILLEAUX; Jacques BOUILLON; Michel COLIN; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT; Gérard DEGLAIRE; Jean Claude ETIENNE; Philippe ETIENNE; Dominique GUERIN; Jean Pierre GUERIN; Olivier GODART; Jean Pierre LELARGE; Frédéric MATHIAS; Francis SIGNORET; Gérard SOUDANT; Gildas THIEBAULT.

OBJET : ATTRIBUTION DE MARCHES DE TRAVAUX POUR LE BATIMENT D'ENTREPRISES

Vu la délibération n°DC2012/02 du Conseil de Communauté du 23 février 2012 confiant délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant les marchés publics compris entre 90 000 € HT et 200 000 € HT ;

Vu la délibération n°DC2012/70 du Conseil de Communauté du 1^{er} octobre 2012 validant l'avant-projet définitif du bâtiment d'entreprises, approuvant son plan de financement prévisionnel et autorisant le dépôt du permis de construire,

Vu la délibération n°DC2013/36 du Conseil de Communauté du 27 mai 2013 autorisant le dépôt d'une modification du permis de construire un bâtiment d'entreprises pour tenir compte d'une demande spécifique d'un porteur de projets économiques ;

Considérant l'impact sur les principaux lots « Gros Œuvre » et « Charpente métallique » qui a nécessité une nouvelle consultation d'entreprises ;

Considérant l'avis remis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 17 juillet 2013 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau ATTRIBUE les marchés suivants :

.../...

.../...

Page 2/2 – Délibération n°DB2013/29

<i>Lot</i>	<i>Entreprise retenue</i>	<i>Montant offre de base</i>	<i>Options</i>	<i>Montant</i>	<i>TOTAL/lot</i>
2 – GROS OEUVRE	PIER MUR	112 715,69 €	photovoltaïque	614,04 €	113 329,73 €
4 – Charpente métallique	EUROSTRUCTURE	79 000,00 €	Galvanisation	13 020,00 €	92 020,00 €

- PREND ACTE que le lot 8 « Fermetures industrielles » correspondant à ce marché de travaux sera attribué, par délégation confiée au Président, à l'entreprise ASA FERMETURES pour un montant de 15 921 €
- PREND ACTE que le lot 16 « Panneaux photovoltaïques » correspondant à ce marché de travaux sera attribué, par délégation confiée au Président, à l'entreprise BARCAIONI, pour son offre variante de l'option 2, pour un montant de 87 133,75 €
- CHARGE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET

